

Cour d'Appel de Toulouse  
Tribunal de Grande Instance de Toulouse

N° Parquet : 10348000070

N° téléphone : 0561337075

N° télécopie : 0651337165

Service : Appels

N° d'appel : **11000444**

**principal**

## Acte d'appel

Le 20 avril 2011 à 10:20, au greffe du Tribunal de Grande Instance de Toulouse devant nous, Jocelyne DESPLATS greffier, a comparu :

LABORIE André

né le 20 mai 1956 à TOULOUSE (Haute-Garonne)

lequel a déclaré être domicilié 2 rue de la Forge 31650 SAINT ORENS

et a déclaré interjeter appel

du jugement avant dire droit en date du 13 avril 2011 rendu par la 3ème Chambre Correctionnelle du Tribunal Correctionnel de Toulouse (n°317/11)

qui a déclaré recevable en la forme les questions prioritaires de constitutionnalité, prononcé le non-lieu de la saisine de la Cour de Cassation, et renvoyé l'affaire au 14/06/2011 à 14 heures.

précisant que son appel porte sur toutes les dispositions.

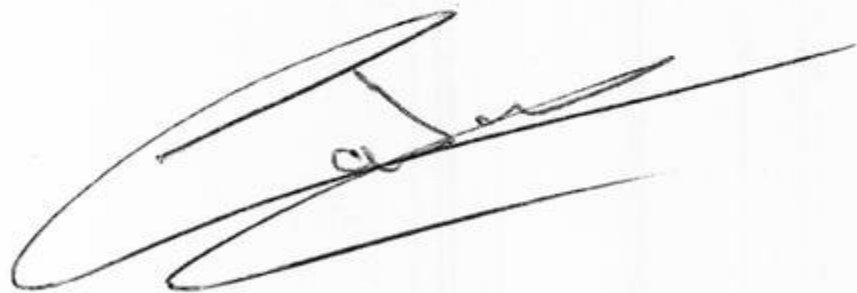
Lecture faite, le comparant a signé avec nous,

le comparant,

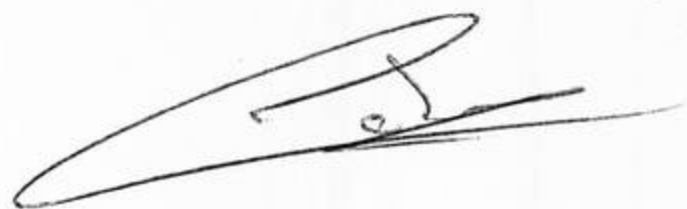
le greffier,



*Le jugement ne sera pas  
etc. remis*

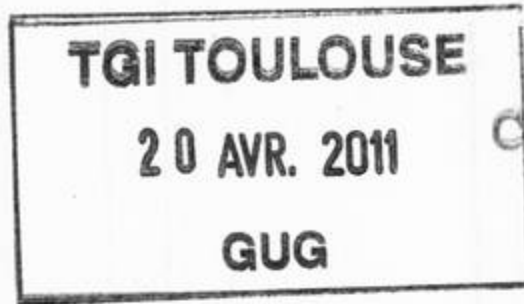


*ci joint requête  
n° 507. et 508  
pour décliner l'appel immédiatement recevable*



172 boulevard  
rue de la Fage  
76100 ST OMER

le 20/4/2011.



Copie certifiée conforme

Le Greffier

Requête article 507 et 508 CPP

Monsieur le président,

Dossiers: 11000444 et 11000443

Un appel a été effectué sur ces deux  
procès avant de dire droit rendu le  
13 avril 2011 et concernant le refus  
de saisir la cour de cassation concer-  
nant des QPC.  
Les QPC doivent servir de base fondamen-  
tales aux poursuites et qu'il est d'urgence que  
ces deux appels soient immédiatement  
cassés à fin qu'il n'y ait pas obstacle  
d'accès à un Tribunal pour que mes  
vues soient entendues sur le fondement  
de l'article 6-1 et 6-4 de la C.E.D.H.  
Il pour valoir ce que de droit

